

LE MOULIN DE LA CASCADE – ATTENTION ITINÉRAIRE FERMÉ

Départ entre la maison des jeunes et la mairie.

Imaginez les meules du moulin tournant et broyant dans le brouhaha de l'eau captée...fraîcheur assurée ! Le cade tricentenaire, visible sur le parcours, a obtenu le 1er prix du concours "L'arbre de l'Aude".

Infos pratiques

Départ	DURBAN-CORBIERES
--------	------------------

Durée	02h00
-------	-------

Distance	3,9 km
----------	--------

Dénivelé	98 m
----------	------

Balisage	Jaune PR
----------	----------

Votre itinéraire

Étape 1

Devant la Mairie, prendre la direction de la D40 (route d'Albas) que l'on traverse pour prendre en face le chemin du Moulin de la Cascade. Il longe une jeune plantation d'oliviers sur la droite et sur la gauche, le ravin de la Pinède. Continuer tout droit. Près des premiers rochers calcaires, le chemin devient une sente qui conduit rapidement vers la cascade (à sec l'été) et le moulin d'en Crabié qui se servait de la force motrice de l'eau comme l'attestent les nombreux témoignages présents sur le site : une meule et son socle qui plonge dans le canal d'arrivée d'eau.

Étape 2

Le sentier s'élève au-dessus du moulin où l'on trouve encore le canal de dérivation qui permettait de détourner les eaux de la cascade vers le moulin, permettant ainsi à la meule de broyer grâce au rapport puissance/débit délivré par la chute d'eau). Continuer sur le sentier en montée. On a de belles vues sur Durban et son château. Arrivée sur une piste que l'on emprunte vers la droite en descente.

Étape 3

Au passage à gué, la source et sa fraîcheur bienfaisante valent un petit détour. Continuer la piste. Peu après, un panneau indique un cade tricentenaire. Un aller/retour permet d'admirer ce genévrier cade devenu un vieil arbre trois fois centenaire. Revenir sur la piste.

Étape 4

Traverser la D 40 et poursuivre en face sur la piste pendant quelques mètres.

Étape 5

Emprunter le chemin du Belvédère à droite. Il passe en bordure des pins de Roque en Bac et rejoint la route. Prendre à gauche, au milieu du lotissement, dans la rue de la Garrigue. Passer devant la piscine. Rejoindre la Mairie.